

# COMMENT VOTER

## LE MARDI 2 DÉCEMBRE 2008

### Les modalités du vote

**Ce jour, tous les inscrits doivent exprimer 2 VOTES, l'un national, l'autre académique - sauf les CCP, les PEGC (vote académique seul) et les chaires supérieures (vote national seul) - selon l'une des deux modalités possibles : vote direct ou par correspondance.**

Pour chacun de ces deux votes simultanés, national et académique, la procédure à suivre est identique et le matériel nécessaire est fourni par l'administration. Pour les CAP et les CAPN seulement, voir ci-dessous (pour les CCP, voir au bas de la p.14) :

**Vote national :** Les bulletins de vote, 2 enveloppes, vierge (n°1) et pré-imprimée (n°2), le tout de **couleur blanche**.

**Vote académique :** Les bulletins de vote, 2 enveloppes, vierge (n°1) et pré-imprimée (n°2), le tout de **couleur bleue**.

### LE JOUR MÊME : VOTE DIRECT DANS L'ÉTABLISSEMENT

Tous les personnels en poste dans un établissement, titulaires de postes fixes, affectés à titre provisoire, tous les personnels affectés sur zone de remplacement votent **dans leur établissement de rattachement**.

Insérer chaque bulletin de vote dans l'enveloppe vierge (n°1) **de même couleur**. **Les bulletins ne doivent comporter ni rature, ni surcharge, sous peine d'annulation du vote émis.**

Insérer cette première enveloppe, vierge, dans l'enveloppe pré-imprimée n°2 de même couleur qu'il faut signer après avoir complété les rubriques : Nom, Prénom, Établissement d'affectation (postes fixes) ou de rattachement (postes provisoires), Catégorie.

**Ne pas oublier de signer chaque enveloppe N°2 et de la cacheter, sinon le vote est annulé.**

**Ne pas oublier de signer aussi les deux exemplaires de chacune des deux listes d'émargement, scrutin national et académique, d'une manière identique (soit, au total, 4 signatures pour les listes).**

### AVANT LE 2 DÉCEMBRE : VOTE PAR CORRESPONDANCE

**Attention !** La voie postale constitue l'unique mode d'acheminement des votes par correspondance : **le vote par dépôt n'est pas autorisé et le cachet de la poste est obligatoire.**

### COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE...

Pour les enveloppes N°1 et N°2, **suivre la procédure décrite ci-dessus**. Insérer ensuite **les deux enveloppes N°2 cachetées, renseignées et signées**, dans **une seule enveloppe (n°3)** destinée à l'envoi postal. Puis, selon le cas, adresser cette dernière enveloppe **au rectorat ou à votre établissement (voir ci-dessous)**, l'affranchir à **0,88 €** et la poster dès réception du matériel de vote afin qu'elle puisse parvenir à destination dans les limites imposées à la durée du scrutin (les délais d'acheminement de la Poste sont parfois longs).

**Aucun vote arrivant après le 2 décembre à 17h ne sera pris en compte.**

### ...AUPRÈS DU RECTORAT

**Les personnels en congé Formation, congé longue maladie, congé longue durée, congé parental, réadaptation... votent par correspondance** et envoient leur vote, dès réception du matériel, à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'académie  
BP N°1065 / 38021 - Grenoble Cedex.**

### ... AUPRÈS DE SON ÉTABLISSEMENT

**Tout électeur d'un établissement peut voter par correspondance.**

En particulier, les personnels souhaitant voter par correspondance ou absents de leur section de vote le mardi 2 décembre, doivent le signaler à leur chef d'établissement le plus tôt possible et lui demander tout le matériel de vote nécessaire. Ils adresseront alors leur vote, **par la poste**, à leur établissement ou à leur établissement de rattachement pour les TZ.

- 1** Pour chacun des 2 votes à émettre, glisser le bulletin de vote dans la 1<sup>ère</sup> enveloppe, vierge et non cachetée (n°1) de couleur identique.



- 2** Glisser cette 1<sup>ère</sup> enveloppe non cachetée dans la 2<sup>ème</sup> enveloppe, pré-imprimée, la compléter et la signer.



- 3** Pour le **vote direct**, ne pas oublier de signer aussi les 2 feuilles d'émargement pour chaque vote (2 x 2 signatures identiques à celles des enveloppes n°2).  
Pour le **vote par correspondance**, voir les différents cas ci-contre.